

Abonnés Sports

Violences sexuelles dans le judo : «Il m'emmenait dans le cagibi...» le témoignage édifiant d'une victime

Jeune judoka prometteuse, C. aurait été violée pendant des mois par son professeur de judo quand elle avait 13 ans. Elle a accepté de témoigner dix ans après.



Les plus lus - Sports

- 1 Rugby : Christophe Domergue, l'ancien joueur du XV de France, est mort
- 2 XV de France : l'histoire étrange des lunettes de Faugeron
- 3 Mort de Christophe Domergue : portrait d'un homme torse nu
- 4 Ligue des champions. PSG (1-0) : revivez minute par minute le succès difficile

Par **Sandrine Lefèvre (avec Ronan Folgoas)**

Le 1 novembre 2020 à 17h56, modifié le 1 novembre 2020 à 18h48

C. avait 13 ans lorsque celui qui était alors son professeur de judo l'aurait violée. C'était il y a dix ans. En juin dernier, elle a demandé à sa maman de venir et lui a avoué un calvaire de plusieurs mois. « Je lui ai dit, vous avez eu des doutes, je vais tout te raconter. » Le lendemain, une plainte a été déposée. De sources concordantes, trois autres plaintes ont été déposées contre J. Au total, deux pour viols (c'est le cas de C.), deux pour des faits d'agressions sexuelles. Interpellé, J. a été mis en examen en septembre et placé sous contrôle judiciaire. Il demeure présumé innocent. Les clubs dans lesquels il exerçait n'ont pas signalé les faits pourtant très graves à la Fédération française de judo. Contactée par nos soins, celle-ci assure qu'elle mettra en place « les actions nécessaires ».

LIRE AUSSI > [Violences dans le judo : inquiétantes dérives sur les tatamis](#)

C. nous a raconté son histoire, celle d'une jeune adolescente qui rêvait d'être championne. La voix tremble, l'émotion est palpable mais C. est déterminée. « Le verrou a sauté, ce qui me retenait jusqu'alors c'était le silence, il a été rompu, alors j'irai au bout. » Son calvaire commence à la rentrée 2010, avec l'arrivée d'un nouveau professeur dans son club de judo. Très vite, celui-ci la « prend en main » et envoie des SMS. Des choses « anodines ». « Comment tu vas ? Qu'as-tu mangé ce matin ? » Rapidement d'autres questions. « As-tu un petit copain ? Portes-tu un

string ? Es-tu vierge » « Je lui ai dit que j'avais 13 ans. Il m'a dit que si je ne répondais pas, il ne m'inscrirait pas à la prochaine compétition. » Lors d'un combat au sol, la main de J. s'égare dans le soutien-gorge de l'adolescente. « J'ai pensé à un accident. »

« On était soudé dans la souffrance et dans les pleurs »

Cette année-là, C. a intégré une section sport études dans un nouveau collège. « Il m'a dit, j'ai des amis là-bas, ils vont s'occuper de toi. » Cours jusqu'à 15 heures puis entraînement avec la section... et nouvel entraînement avec J. « 5 ou 6 heures de judo par jour. » Presque jusqu'à l'épuisement.

J. n'est pas coach de la section mais vient chercher des élèves le soir pour les emmener à l'entraînement en club. Un club différent chaque soir, J. enseignant dans plusieurs structures. « Il avait formé un groupe de 5 jeunes judokas, on avait pratiquement aucun contact avec les autres élèves, on était la *team sportifs de haut niveau*, tout le monde voulait être à notre place... Et pourtant, on vivait l'enfer. » Les séances sont brutales : coups dans l'épaule ou au visage, étranglements sanguins jusqu'à l'évanouissement, chute en dehors du tapis, soumissions, mains dans les brassières pour C. « On était soudé dans la souffrance et dans les pleurs. »

J. vient chercher C. au collège pour les entraînements, la ramène ensuite. « Il m'embrassait avec la langue... Je n'ai plus jamais pu supporter ça d'un autre homme depuis. J'avais 13 ans, mon premier contact avec un homme

ce fut lui. »

Des SMS du matin au soir

« Parfois le dimanche, il venait me chercher chez moi pour l'entraînement, dans la voiture, il faisait ce qu'il avait à faire. D'autres fois, il attendait d'être à la salle. Il me disait : *tu es toute seule, on va faire un randori câlin*. Il osait dire que j'aimais ça, me répétait : *tu te rends compte à ton âge tu as un corps de femme, tu es bien formée...* » C. se souvient de sa tête « collée contre les casiers du vestiaire », de ses « pieds qui ne touchaient plus le sol », de la force de celui qui pesait bien plus que 100 kg et des bleus qui apparaissent parfois sur son visage. « Mes parents s'en inquiétaient, ils s'énermaient contre tous ces SMS qui arrivaient même pendant les vacances. » Mais la jeune fille se tait. « J. répétait que mes parents ne s'occupaient pas de moi... »

Des sanglots dans la voix, C. raconte comment parfois J. demandait à « sa team, ses soldats », de venir au centre de loisirs où il encadrait des enfants. « Il nous faisait faire des exercices, si je faisais mal, il m'emmenait dans le cagibi et me mettait son truc dans la bouche. Ce cagibi, je pourrais le dessiner... Ce qui me rongait, c'était de penser à ces enfants qui n'étaient pas loin... »

L'entraîneur, celui qu'il fallait appeler « mon chéri », est omniprésent. « Des SMS du matin au soir. Et parfois, pendant les cours, il envoyait un message : *Je suis là*. Je ne le voyais pas, mais il était là, dans un couloir de

mon collègue... » Une de ses copines semble vivre le même calvaire, C. l'encourage à parler. Les adolescentes ont 15 ans, hésitent mais ne franchissent pas le pas. « J'ai dit à J. que j'allais tout raconter, il m'a menacé, m'a demandé de ne plus me présenter sur le tatami, il ne supportait pas mon regard, me demandait de baisser les yeux. » Fin 2011, une grave blessure au genou met fin au parcours sportif de la jeune judokate, à son calvaire aussi.

Newsletter - L'essentiel de l'actu

Chaque matin, l'actualité vue par Le Parisien

JE M'INSCRIS



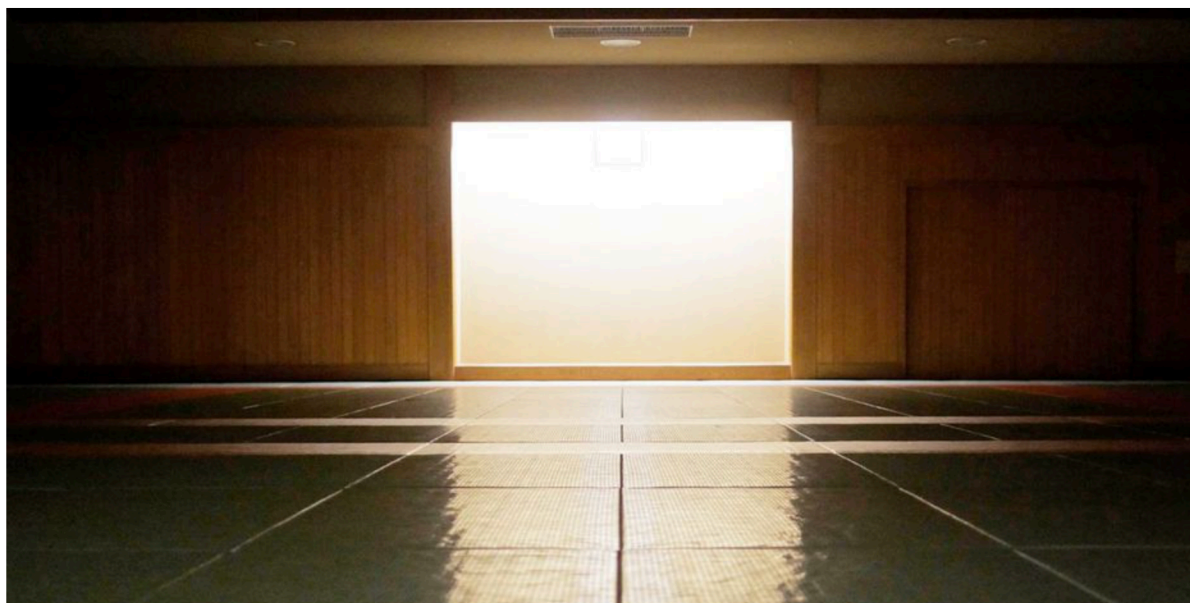
Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. [En savoir plus](#)

La blessure psychologique demeure. « Ma vie c'était le sport et les études, au lieu de ça ce fut la violence. Aujourd'hui, je n'ai plus rien. » Une luxation à l'épaule a eu raison de son rêve de devenir kinésithérapeute. Si C. parle à 23 ans « [c'est pour tous ces enfants potentiellement victimes](#). Au judo et ailleurs. » « Depuis 10 ans je vis avec les remords de ne pas avoir parlé, de ne pas avoir dénoncé... »

Contacté à plusieurs reprises, J. n'a pu être joint pour le moment

Violences dans le judo : inquiétantes dérives sur les tatamis

Violences physiques et morales, agressions sexuelles, et même viols... Pendant plusieurs mois, nous avons enquêté sur certaines pratiques dans le monde du judo. Un constat d'autant plus alarmant que pour certaines, elles étaient connues.



Les plus lus - Sports

- 1 Rugby : Christophe Dominici, l'ancien joueur du XV de France, est mort
- 2 XV de France : l'histoire derrière les étranges lunettes de Fabien Galthié
- 3 Mort de Christophe Dominici : portrait d'un homme tourmenté
- 4 Ligue des champions. PSG-Leipzig (1-0) : revivez minute par minute ce succès difficile

Décès de Christophe Dominici : « J

Par **Sandrine Lefèvre**

Le 1 novembre 2020 à 18h41, modifié le 1 novembre 2020 à 18h49

Début mars, nous avons rencontré Marie, ancienne judoka. C'était peu avant le confinement, quelques semaines après le tsunami provoqué par le livre de Sarah Abitbol, dans lequel [l'ex-patineuse internationale dévoilait avoir été violée](#) durant plusieurs années par son entraîneur.

Aujourd'hui maman, Marie nous a raconté qu'une nuit de 2002, lors d'un stage régional, T., un cadre technique, est venu dormir dans son lit. « Je ne l'ai pas invité, c'était mon lit », précise celle qui à l'époque venait tout juste d'avoir 18 ans et était membre d'un pôle France, une structure réservée aux judokas en devenir. « Il était contre moi, je n'ai pas dormi, j'ai cogité. »

LIRE AUSSI > [Violences sexuelles dans le judo : « Il m'emmenait dans le cagibi... » le témoignage édifiant d'une victime](#)

Aucune violence n'a été commise. Le lendemain, T. ramène la jeune fille chez elle. Des SMS suivront. « Souviens-toi la nuit dernière. » Marie répond aux messages de cet entraîneur alors âgé de 28 ans. Et s'en excuse presque aujourd'hui. « A l'époque j'étais fragile, je souffrais d'anorexie et j'étais suivie par un psy. Je ne pensais pas que quelqu'un pouvait être séduit par moi. » Sur le coup, « un peu naïvement », Marie est « flattée » que « celui qui était tout en haut » s'intéresse à elle.

Pendant un an, la judoka ne racontera rien de cette histoire, hormis à quelques proches. Elle l'écrira dans son journal intime. En 2002, elle se

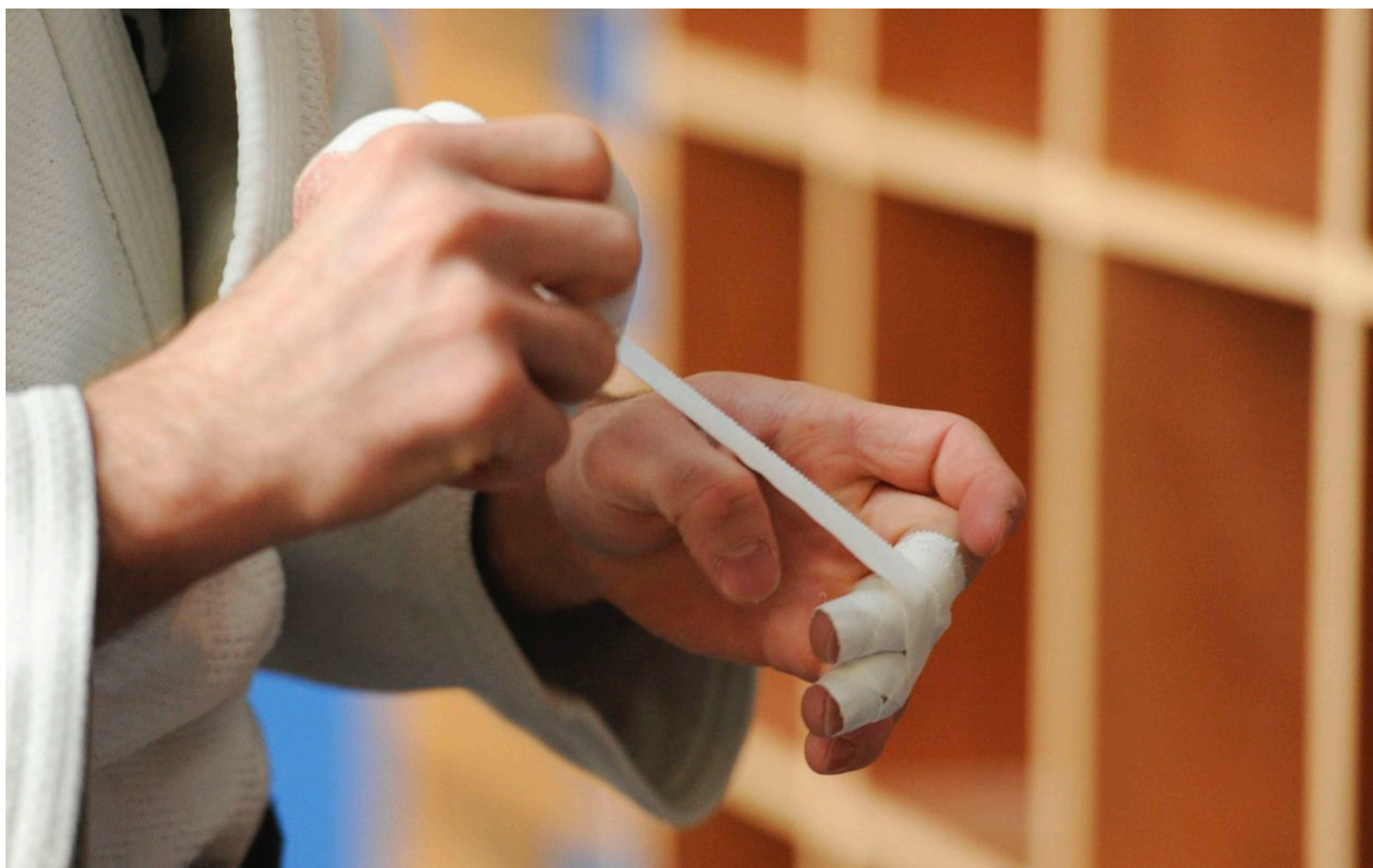
quelques proches. Elle l'écrira dans son journal intime. En 2003, elle se confie à son entraîneur de club qui lui conseille d'alerter l'encadrement du pôle Espoirs. « J'ai été suspendue 10 jours, le temps, paraît-il, de calmer le jeu, raconte Marie d'une voix tremblante. Et lui, rien du tout. » La jeune fille finira par être exclue, bien que les dirigeants se défendent de tout lien avec son témoignage. « On m'a dit que je mettais une mauvaise ambiance, j'étais devenue la petite jeune qui était tombée amoureuse de son coach... »

Un dossier transmis à la cellule du ministère

L'entraîneur de club qui a voulu dénoncer les faits sera traduit devant le tribunal fédéral (l'ex-commission de discipline). Car T. a déposé plainte pour « propos diffamatoires ». L'entraîneur de club écope d'un avertissement, en raison de « termes « inappropriés » employés lorsqu'il avait dénoncé les faits vécus par son élève. « Partager le même lit » était, pour le Tribunal fédéral, plus juste que « coucher ». Dans son compte rendu, le tribunal pointe « une attitude incompatible avec le code moral du judo »... à l'encontre de l'entraîneur du club, et non du cadre technique. Jamais, il ne s'émeut du fait qu'un cadre d'état s'introduise dans le lit d'une judoka. Sur ce point, le rapport, que nous avons pu consulter, estime que T. « a manqué de prudence en prenant l'initiative d'organiser le logement d'élèves dans des conditions susceptibles d'être mal interprétées ».

LIRE AUSSI > [Violences sexuelles : révolution à marche forcée pour le](#)

A la suite des [affaires de violences dans le sport](#), plusieurs fédérations sportives, dont le judo, proposent de recueillir les témoignages de victimes. Le 5 mars 2020, 19 ans après les faits, Marie a écrit à l'adresse « violencessexuelles@ffjudo.com ». Trois mois plus tard, on lui répond que les faits déclarés ne constituent pas « un cas dans lequel la fédération pourrait agir » mais le dossier est transmis à [la cellule mise en place par le ministère des Sports](#) (comme les 11 autres signalements qu'elle a reçus, nous précise la fédération; 8 affaires sont en cours de traitements; 3 ont donné lieu à des sanctions par la commission nationale de discipline). Marie a été entendue par la direction régionale jeunesse et sports et une instruction est en cours.



Si Marie a bénéficié du soutien de ses parents, Cécile (*le prénom a été modifié*) n'a jamais évoqué avec sa famille « l'enfer » vécu dans un pôle espoirs, entre septembre 2001 et juin 2004. « Mon père et ma mère ne voulaient pas que j'intègre le pôle, ils n'avaient pas forcément les moyens de financer l'internat. Je les ai mis au pied du mur, c'était compliqué de me rétracter. Ils savaient que j'étais dans un état de stress permanent mais pensaient que c'était parce que je ne supportais pas l'internat », résume la jeune femme que nous avons rencontrée, en septembre dans le sud de la France. Elle nous a raconté « les humiliations physiques, les insultes » qu'elle aurait subies de la part de B., alors entraîneur de la structure.

« Bienvenue au Dojo de misère »

« La première fois que je l'ai vu, il était au milieu du tapis et hurlait. J'aurais dû me casser une jambe ce jour-là, ça m'aurait évité la suite. » La suite, c'est une luxation de l'épaule, deux jours seulement après la rentrée. « B. a fait en sorte qu'on arrive à la bordure du tapis, accuse Cécile. Si on s'arrêtait, il nous prenait en combat et on passait un sale quart d'heure. Il pesait 50 kg de plus que nous. Pour éviter ça, on continuait de combattre, même si on était en dehors du tapis. » Gravement blessée à l'épaule suite à une chute à côté du tatami, Cécile raconte les « flots d'insultes, parfois à caractère sexuel », les humiliations. « En stage, il lui arrivait de nous réveiller toutes les heures pour qu'on aille courir. Lors de certains regroupements, avec d'autres entraîneurs, il organisait le concours de

celui qui ferait pleurer le plus de filles. »

« L'enfer du pôle » est traduit en chanson. « Au bout de mes rêves » de Jean-Jacques Goldman devient « bienvenue au Dojo de misère ». Cécile raconte « lui avoir tenu tête ». « Craquer c'était lui donner raison », pointe-t-elle. En mars 2004, l'entraîneur la poursuit à travers le lycée. « Il a refusé que j'entre en salle d'études, tenait à ce que je m'excuse pour une histoire de retard à une pesée. Il voulait que je me mette à genoux, menaçait de me traîner dans le couloir par les cheveux. C'était la fois de trop, j'ai fini par lui dire que c'était un con. »

Newsletter - L'essentiel de l'actu

Chaque matin, l'actualité vue par Le Parisien

JE M'INSCRIS

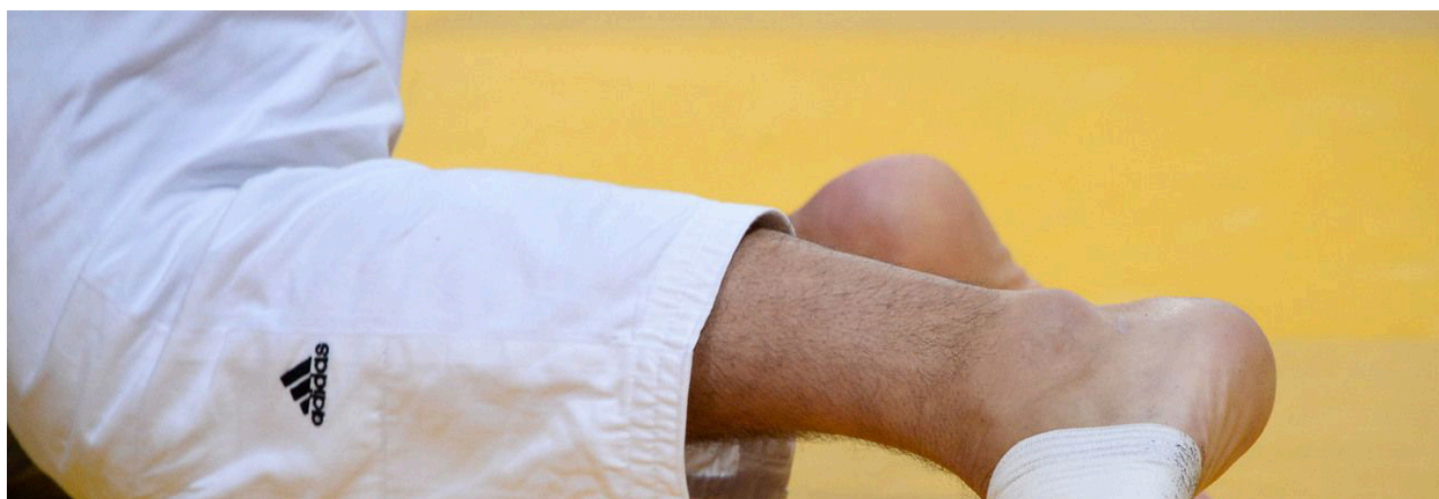
Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. [En savoir plus](#)

Cécile raconte alors avoir couru à travers les couloirs du lycée afin de se réfugier dans le bureau du conseiller principal d'éducation. Une scène qu'elle a également détaillée à une avocate. « C'était 2 mois avant le bac, mes notes étaient en chute libre mais j'ai fini par retourner à l'entraînement, B. ne m'a plus jamais importunée », conclut Cécile. Deux éducateurs de judo avec lesquels nous avons échangé mettent en cause les

méthodes d'entraînement de leur confrère. L'un dit avoir tenté d'alerter les hautes instances de la fédération française de judo. Cécile également. « Il m'a été répondu que nous étions là pour nous endurcir. »

« Lors de combats au sol, on s'amuse à vous étrangler »

« Au milieu des années 2000, certains estimaient que pour tendre vers l'élite, il fallait employer des méthodes dures, quitte à bafouer les fameuses valeurs du judo derrière lesquelles chacun se réfugie », dénonce un entraîneur. « On est passé du code moral au code mural, tacle un autre. Il fallait être dur au mal, supporter d'avoir les oreilles en chou-fleur car ça faisait plus viril. Lors de combats au sol, on s'amuse à vous étrangler, même si vous tapiez au sol pour faire arrêter le combat comme le veut la règle, on continuait. » Le 7 décembre 2004, une affaire, relatée à l'époque par Libération, fait du bruit. Une junior de 17 ans dispute un randori (travail au sol) avec T., entraîneur national et hurle. Jane, entraîneuse anglaise présente ce jour-là, est contrainte d'intervenir.



« C'était insupportable d'entendre cette fille hurler parce qu'elle souffrait. Normalement, l'entraîneur aurait dû arrêter le combat mais il continuait à faire pression sur le visage. » L'ex-judoka britannique est interposée. « T. m'a demandé de m'occuper de mes affaires mais j'ai fait ce que je devais faire. Même si par la suite un cadre m'a expliqué que ce type de comportement était normal et que si je continuais à m'en mêler, on pourrait m'empêcher de venir à l'Insep. Soit-disant que cette fille avait été punie ce jour-là car elle n'était pas au poids. On peut punir mais pas de cette façon. »

Détourner des techniques de judo pour sanctionner un comportement... C'était la méthode employée par quelques coachs dans les années 2000. A 15 ans, Stéphanie (*le prénom a été modifié*) s'est « vue mourir », lorsqu'en stage, ce même T. a voulu la punir « pour avoir été boire un coup, la veille au soir dans la chambre des garçons ». Stéphanie n'était pas seule. « Devant tout le monde, avec une autre fille, il nous a prises toutes les deux en combat pendant deux heures, c'était chacune son tour. Il nous étouffait, nous appuyait sur les côtes et pratiquait des étranglements sanguins. Ma copine s'est évanouie à plusieurs reprises. Mon visage était brûlé par le frottement de son kimono, on hurlait, on appelait à l'aide, personne n'intervenait. J'ai vécu ça comme un viol. »

« Si tu parles, on ne te sélectionne plus, tu n'es plus rien »

Une judoka présente ce jour-là nous confirme la scène : « Ce n'était pas

Une judoka présente ce jour-là nous confirme la scène : « Ce n'était pas du judo mais de la maltraitance. J'ai toujours voulu présenter mes excuses à cette fille de ne pas être intervenue ». « [Le sport nous pousse à accepter la souffrance](#), sur le coup on trouve ce type de chose normal », nous confie une autre jeune femme. « Mon rêve était de devenir championne, j'ai dérouillé, encaissé les insultes sans rien dire. Si tu parles, on ne te sélectionne plus, tu n'es plus rien. Et puis ce type, qui ne se cachait pas et agissait devant tout le monde nous terrorisait », souligne Stéphanie. « On en parlait entre nous, jamais à l'extérieur, c'est bien la preuve qu'on savait que ce qu'on vivait n'était pas normal », souffle l'une des jeunes femmes.

Selon beaucoup, l'affaire de l'Insep a « ouvert des consciences, « l'atmosphère est désormais bien plus sereine ». Mais certaines judokas devenues adultes demeurent « traumatisées ». La Fédération (FFJDA) nous explique avoir « initié durant l'olympiade (depuis 2016) » un plan d'action de lutte contre les violences, avec des volets prévention, protection des pratiquants, facilitation de l'écoute des victimes et répression des comportements délictueux. Le chemin pourrait être long. Lors de notre enquête, nous avons recueilli d'autres témoignages, certains pour dénoncer des faits d'agressions sexuelles, que les victimes n'ont pas souhaité rendre public. Pour l'instant, seule C., victime de viols à l'âge de 13 ans, a accepté de parler ouvertement.